



F E D E C H I M I E

Fédération Nationale des Travailleurs des industries de l'Atome, du Caoutchouc, de la Chimie, des Cuirs et Peaux, du Pétrole, des Plastiques, des Textiles et du Verre dite FÉDÉCHIMIE FO

Paris, le 3 avril 2024

La défense de la santé ne doit pas être l'ennemie de l'emploi

Une proposition de loi, qui sera débattue jeudi à l'Assemblée nationale, envisage d'interdire, à compter du 1er janvier 2026, « la fabrication, l'importation, l'exportation et la mise sur le marché à titre onéreux ou gratuit » de tout ustensile de cuisine, fait pour les skis ou produit textile contenant ces molécules de synthèse, aussi appelées « polluants éternels ».

Cette proposition de loi ne prend pas en compte les différences de caractéristiques chimiques, voire toxicologiques propres comme l'utilisation de la dizaine de milliers de substances comprises dans la catégorie des PFAS. **Elle ne doit pas être votée.**

Si elle passait, ce sont des milliers d'emplois directs et indirects qui seraient sacrifiés. Une telle décision, sans avoir travaillé des alternatives en amont, condamneraient des milliers de salariés au chômage. Les salariés de l'entreprise Arkema seront touchés comme ceux des usines SEB et Tefal notamment.

Autant il appartient aux pouvoirs publics de limiter voire interdire le rejet de certaines de ces substances, autant une interdiction indistincte d'utilisation et de fabrication immédiate ne résoudrait aucun problème de santé publique (d'autant que la nocivité du PTFE – polytétrafluoroéthène - n'est à ce jour pas prouvée) et ne manquerait pas d'entraîner une véritable catastrophe industrielle. Les industriels peuvent et doivent mettre en œuvre des solutions techniques de captage des émissions de ces substances.

Pour FO, la défense de la santé *n'est pas l'ennemie de la défense de l'emploi*. FO mène de front ces deux revendications.

Pour cela, avant de s'attaquer aux emplois, il est nécessaire de mener des études scientifiques fiables ainsi qu'une politique industrielle ambitieuse, mais aussi de restaurer les CHSCT, premiers garants de la santé des salariés qui en fabriquent ou les utilisent, en première ligne s'il en est. Mais en aucun cas de mettre à la rue des milliers de salariés.

60 rue Vergniaud - 75640 PARIS CEDEX 13 - TEL : 01 45 80 14 90

Email : secretariat@fedechimie-fo.fr - <http://www.fedechimie-fo.fr>